



# PLAN DE FORMATION

DE L'ORDONNANCE SUR LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE INITIALE

**Carrossière-peintre / Carrossier-peintre**



Version originale auprès de la FCR

# TABLE DES MATIÈRES

## A) COMPÉTENCES D'ACTION

1 Compétences professionnelles définies par les objectifs généraux, les objectifs particuliers et les objectifs évaluateurs	4
2 Compétences méthodologiques	24
3 Compétences sociales et personnelles	24

## B) TABLEAU DES LEÇONS À L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

25

## C) ORGANISATION, RÉPARTITION ET DURÉE DES COURS INTERENTREPRISES

25

## D) PROCÉDURES DE QUALIFICATION

26

## E) RATIFICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

27

## ANNEXE

Liste des documents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale

## A) COMPÉTENCES D'ACTION

### 1 Compétences professionnelles définies par les objectifs généraux, particuliers et évaluateurs

#### 1.1. Objectif général: Maîtriser les équipements de l'atelier et de l'entreprise

*Afin d'assurer un traitement des commandes satisfaisant la clientèle, le succès de l'entreprise et son positionnement durable sur le marché, des équipements rationnels et modernes sont indispensables. Le développement constant et très rapide de la technologie et la part croissante de l'électricité et de l'électronique dans le domaine automobile rendent le travail sur les véhicules de plus en plus exigeant. Les carrossiers-peintres sont capables de décrire les équipements de l'entreprise employés dans leur domaine d'activités et de les utiliser pour exécuter les travaux et résoudre les problèmes. Ce faisant, ils développent des aptitudes qui leur permettent d'apprendre tout au long de la vie.*

#### 1.1.1 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres sont capables de décrire les équipements, les machines et les outils d'une entreprise de carrosserie, d'exposer leurs possibilités d'utilisation et leurs fonctions et sont à même de les employer dans le champ d'activités de l'entreprise.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.1.1.1 Les carrossiers-peintres décrivent la structure des machines, outils et équipements d'exploitation dans une entreprise typique de carrosserie. (K2)</p> <p>1.1.1.2 Les carrossiers-peintres sont capables, par des exemples pertinents, de montrer le fonctionnement et la signification des outils, machines et équipements d'exploitation. (K2)</p>	<p>1.1.1.1 Je suis capable de décrire les machines, outils et équipements d'exploitation dans mon entreprise d'apprentissage et leurs fonctions en montrant diverses activités et travaux.</p> <p>1.1.1.2 J'utilise les outils, machines et équipements d'exploitation de façon autonome et efficace dans mon domaine d'activités. (K3)</p>	<p>1.1.1.1 Les carrossiers-peintres sont capables de décrire les machines, outils et équipements d'exploitation et d'illustrer leur fonctionnement par des activités et des travaux divers. (K2)</p> <p>1.1.1.2 Les carrossiers-peintres utilisent les outils, machines et équipements d'exploitation de manière efficace et autonome dans les domaines de fonction et de travail du CI. (K3)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>

Chaque apprenti a droit à une version originale.

**1.1.2 Objectif particulier**

Les carrossiers-peintres sont en mesure d'assurer la maintenance des équipements, des machines et des outils de l'entreprise de carrosserie, en respectant les prescriptions légales et de sécurité technique et en évitant les risques d'accident.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.1.2.1 Les carrossiers-peintres décrivent, en donnant des exemples, les directives légales et de sécurité technique pour l'utilisation de machines et équipements d'entreprise. (K2)	1.1.2.1 En m'aidant d'exemples, j'explique les directives légales et de sécurité technique pour l'utilisation des machines et des équipements d'entreprise et je les applique de manière à éviter les accidents. (K2)	1.1.2.1 Les carrossiers-peintres expliquent, par des cas de pratique et des exemples de cas, les directives légales et de sécurité technique pour l'utilisation de machines et d'équipements d'entreprise. Ils les appliquent pendant les CI de telle manière que les accidents soient évités. (K4)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
1.1.2.2 Les carrossiers-peintres sont en mesure d'expliquer les directives et les étapes d'entretien et de maintenance des outils, machines et équipements. (K2)	1.1.2.2 Je décris la signification et la fonction des directives d'entreprises et légales concernant l'entretien et la maintenance de nos outils, machines et équipements et je les applique consciencieusement. (K3)	1.1.2.2 Les carrossiers-peintres expliquent la signification et la fonction des directives d'entreprise et légales pour l'entretien et la maintenance des outils, machines et équipements et ils les appliquent consciencieusement. (K3)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

**1.1.3 Objectif particulier**

Les carrossiers-peintres sont capables de reconnaître les défauts et les pannes des équipements d'exploitation, des machines et des outils et de remédier eux-mêmes aux défauts simples. S'ils ne peuvent régler le problème, ils doivent le soumettre à leur supérieur hiérarchique.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.1.3.1 Les carrossiers-peintres expliquent les défauts, les pannes et les dérangements courants des machines, outils et équipements d'entreprise. (K2)	1.1.3.1 Je décris les défauts, pannes et dérangements possibles des machines, outils et équipements de l'entreprise et j'organise mon comportement de travail de manière à ce que ceux-ci puissent être évités. (K2)	1.1.3.1 Les carrossiers-peintres décrivent les défauts, pannes et défaillances possibles des machines, outils et équipements d'exploitation et organisent leur travail de telle sorte que ceux-ci puissent être évités pendant les CI. (K2)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
1.1.3.2 Les carrossiers-peintres sont capables d'analyser les descriptions techniques et les modes d'emploi, de localiser et de décrire les défauts en cas de défaillances des machines et équipements d'entreprise.(K5)	1.1.3.2 Je suis capable d'analyser et d'expliquer les descriptions techniques et les modes d'emploi. En cas de défaillance des machines et des équipements de l'entreprise, je décèle moi-même les défauts, je les répare ou je les communique à mon supérieur hiérarchique. (K5)	1.1.3.2 Les carrossiers-peintres sont capables d'analyser et d'expliquer les descriptions techniques et les modes d'emploi dans les CI. Ils décèlent de façon autonome les défaillances de fonctionnement des machines et des équipements, les éliminent ou bien les communiquent au responsable du CI. (K5)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus

## 1.2 Objectif général: Mettre en œuvre la sécurité au travail et assurer la protection de l'environnement

La protection de la santé et la sécurité au travail ainsi que la protection de l'environnement figurent parmi les responsabilités essentielles de l'entreprise envers les collaborateurs, les clients et la nature. C'est pourquoi elles font partie intégrante de la réflexion, des décisions et des agissements de tous les collaborateurs, à tous les niveaux hiérarchiques. Les carrossiers-peintres en sont conscients et organisent leurs activités et les procédures de travail, en tenant compte des exigences légales et des directives de l'entreprise, de manière sûre, hygiénique, écologique et en ménageant la santé.

### 1.2.1 Objectif particulier

Les carrossiers-peintres organisent leur secteur de travail et leurs activités de façon à protéger leur santé et respectent de manière autonome les règles d'hygiène du travail.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.2.1.1 Les carrossiers-peintres décrivent les différentes causes d'accidents et blessures et montrent leurs effets sur la santé (en particulier les yeux, les mains, la peau, l'ouïe, les voies respiratoires). (K2)	1.2.1.1 Je suis capable de montrer, en citant des exemples, les différentes causes des accidents et des blessures dans mon domaine de travail et d'expliquer leurs effets sur ma santé. (K4)	1.2.1.1 Les carrossiers-peintres sont capables, par des exemples, de montrer les différentes causes d'accidents et blessures pendant le CI et d'expliquer leurs effets sur la santé. (K4)	3.1 Autonomie et responsabilité
1.2.1.2 Les carrossiers-peintres sont en mesure de décrire les différentes substances chimiques dangereuses dans leurs activités professionnelles et d'expliquer leur nuisance pour la santé. (K2)	1.2.1.2 Je décris les différentes substances dangereuses que j'utilise dans mon travail et je montre leurs effets nuisibles sur ma santé. (K2)	1.2.1.2 Les carrossiers-peintres décrivent les différentes substances dangereuses qui sont employées au travail dans le CI. Ils montrent leur conséquence nuisible sur la santé en citant des cas pertinents. (K3)	3.1 Autonomie et responsabilité
1.2.1.3 Les carrossiers-peintres sont en mesure de décrire les dangers divers d'un atelier de peinture typique, de les analyser et de les évaluer sur la base de situations différentes. (K6)	1.2.1.3 Je suis capable d'expliquer les divers dangers dans mon domaine de travail et pour mes activités et de les évaluer de façon réaliste sur la base de situations typiques. (K4)	1.2.1.3 Les carrossiers-peintres sont capables d'illustrer et d'évaluer de façon réaliste les divers dangers dans les domaines de travail et d'activités du CI. (K4)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
1.2.1.4 Les carrossiers-peintres proposent des mesures appropriées aux situations de danger typiques, de les décrire et de montrer leurs effets salutaires pour la santé. (K5)	1.2.1.4 Je propose, dans mon ressort d'activités, des mesures appropriées pour les situations dangereuses typiques en entreprise et je montre leurs effets salutaires sur la santé. Je les applique de manière réfléchie. (K5)	1.2.1.4 Les carrossiers-peintres proposent des mesures appropriées pour les situations de danger typiques en entreprise et les scénarios possibles et illustrent leurs effets salutaires sur la santé. (K5)	3.2 Apprentissage tout au long de la vie
1.2.1.5 Les carrossiers-peintres décrivent les conséquences d'un manque d'hygiène personnelle au travail et montrent les conditions et les mesures	1.2.1.5 J'explique les suites possibles du manque d'hygiène individuelle au travail et je montre, pour notre entreprise et mon domaine personnel de	1.2.1.5 Les carrossiers-peintres illustrent les conséquences possibles du manque d'hygiène individuelle au travail et présentent pour le CI les con-	3.1 Autonomie et responsabilité

adéquates d'hygiène au travail pour le domaine de travail personnel et l'entreprise. (K2)

travail, quelles sont les conditions et mesures appropriées pour une hygiène au travail. Je les applique consciencieusement. (K2)

ditions et mesures adéquates pour avoir une bonne hygiène de travail. Ils les appliquent consciencieusement et les documentent. (K2)

### 1.2.2 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres se conforment aux prescriptions légales et aux mesures de protection édictées par la SUVA et la CFST, ils respectent les directives de l'entreprise relatives au maintien de la sécurité et de la protection de la santé.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.2.2.1 Les carrossiers-peintres décrivent les principales directives légales selon la SUVA et la CFST et montrent leurs avantages pour l'organisation de la sécurité dans l'entreprise et de la protection de la santé. (K4)	1.2.2.1 Je montre à l'aide d'exemples pertinents la mise en application des directives légales de la SUVA et de la CFST dans mon entreprise d'apprentissage et je les respecte consciencieusement. (K4)	1.2.2.1 Les carrossiers-peintres illustrent à l'aide d'exemples pertinents la mise en application des directives légales selon la SUVA et la CFST dans le CI et les observent consciencieusement. (K4)	2.5 Stratégies d'apprentissage
1.2.2.2 Les carrossiers-peintres sont capables d'expliquer les différentes zones à problèmes dans l'entreprise concernant la sécurité et la protection de la santé et de décrire les possibilités et les limites des directives et mesures de l'entreprise. (K4)	1.2.2.2 Je décris les avantages des directives de l'entreprise pour ma santé et ma sécurité en m'aidant d'exemples et de situations parlants. (K2)  Je respecte scrupuleusement ces directives et mesures et j'informe mes collaborateurs de leur éventuel comportement inadapté. (K4)	1.2.2.2 Les carrossiers-peintres décrivent, à l'aide d'exemples pertinents et de situations tirées de la pratique, les avantages des directives SUVA et CFST pour leur santé et leur sécurité. (K3)  Les carrossiers-peintres suivent ces directives et mesures avec minutie et informent leurs collègues apprentis de leurs éventuels comportements inadaptés. (K4)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
1.2.2.3 Les carrossiers-peintres sont capables de montrer la procédure à suivre en cas d'accidents divers et de proposer des mesures immédiates appropriées. (K5)	1.2.2.3 En cas d'accidents, je suis en mesure de désigner les compétences dans mon entreprise d'apprentissage, d'expliquer mes devoirs, mes possibilités et les mesures à prendre immédiatement en cas d'accidents divers. (K2)	1.2.2.3 Les carrossiers-peintres sont en mesure de décrire les compétences en cas d'accidents, de reconnaître leurs devoirs et leurs possibilités et d'expliquer les différentes mesures pouvant être prises suivant le type d'accident. (K2)	3.1 Autonomie et responsabilité

### 1.2.3 Objectif particulier

Les carrossiers-peintres sont capables de décrire les causes et les différents groupes de pollution de l'environnement, d'exposer leurs effets négatifs et de mettre en œuvre des mesures pour la protection de l'environnement.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.2.3.1 Les carrossiers-peintres expliquent les objectifs et directives importantes de la protection de l'environnement légale et d'entreprise. (K2)</p>	<p>1.2.3.1 Je décris les problèmes et les défis écologiques dans mon entreprise d'apprentissage et je montre par quelles mesures nous évitons les problèmes resp. nous les réduisons. (K2)</p>		<p>2.7 Comportement écologique</p>
<p>1.2.3.2 Les carrossiers-peintres différencient les nettoyeurs, les solvants, les matériaux d'application, les matériaux de peintures et autres produits d'exploitation selon leur nocivité pour l'environnement et montrent leurs effets écologiques dans leur ensemble. (K2)</p>	<p>1.2.3.2 Je divise les nettoyeurs, les solvants, les matériaux d'application et de peinture ainsi que les autres produits d'exploitation en différents groupes selon leur nocivité pour l'environnement et j'explique pourquoi ils sont nocifs. (K4)</p>		<p>2.7 Comportement écologique</p>
<p>1.2.3.3 Les carrossiers-peintres comprennent les objectifs et les principes de base d'une gestion des déchets écologique et économique, depuis l'acquisition jusqu'au recyclage. (K3)</p>	<p>1.2.3.3 Lors du maniement de toxiques, je m'assure qu'aucune substance dangereuse n'est confondue avec une autre et que les toxiques sont stockés et éliminés selon les directives. (K3)</p>	<p>1.2.3.1 Les carrossiers-peintres observent une gestion des déchets conséquente en termes d'écologie et d'économie depuis l'acquisition jusqu'à l'élimination et ils l'appliquent aux déchets typiques pour la branche de carrosserie. (K3)</p>	<p>2.7 Comportement écologique</p> <p>3.1 Autonomie et responsabilité</p>
<p>1.2.3.4 Les carrossiers-peintres sont capables de différencier les différentes variétés de déchets et de reconnaître la signification des diverses idées directrices en matière d'écologie (éviter, trier, recycler, éliminer). (K3)</p>	<p>1.2.3.4 Je suis capable de classer les différentes variétés de déchets dans mon entreprise d'apprentissage, de proposer et d'évaluer un type d'élimination à chaque fois judicieux du point de vue économique et écologique. (K6)</p>	<p>1.2.3.2 Les carrossiers-peintres sont capables de différencier les différentes sortes de déchets et de reconnaître la signification des diverses idées directrices dans la protection de l'environnement. Ils font la différence entre éviter, réduire, trier, exploiter, éliminer, recycler. (K3)</p>	<p>2.7 Comportement écologique</p>



### 1.3 Objectif général: Maîtriser les tâches et les fonctions générales de l'entreprise

Une organisation structurée et des procédures claires représentent une condition essentielle pour que les besoins des clients soient satisfaits et que les tâches et les fonctions puissent être exécutées de manière efficace et à moindre coût. Les carrossiers-peintres reconnaissent l'importance de la répartition du travail dans une entreprise et décrivent les interactions entre les divers fonctions, tâches et postes. Ils sont capables d'exécuter consciencieusement les tâches et les fonctions fondamentales dans les secteurs concernant le calcul des coûts, l'informatique, les documents de travail, la communication et la gestion de la qualité, et d'agir en tenant compte des exigences de l'entreprise et des clients.

#### 1.3.1 Objectif particulier

Les carrossiers-peintres sont capables de décrire l'importance de l'organisation structurée et de l'organisation des procédures, d'analyser les fonctions et les procédures importantes relatives à la valeur ajoutée de l'entreprise et d'y apporter leur contribution.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.3.1.1 Les carrossiers-peintres décrivent l'organisation, les tâches, les fonctions, les responsabilités et les postes de différentes entreprises de peinture automobile. (K2)</p>	<p>1.3.1.1 A l'aide d'un organigramme, j'explique la structure, les tâches, les fonctions, les responsabilités et les postes dans mon entreprise d'apprentissage et je montre les interfaces importantes par des exemples. (K4)</p>		<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
	<p>1.3.1.2 Je décris les différentes procédures de travail dans mon entreprise avec mes propres mots et je montre leur contribution à la satisfaction du client et à la valeur ajoutée. (K2)</p>		<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
	<p>1.3.1.3 Je suis en mesure de planifier moi-même les processus de travail qui me sont confiés, d'exécuter avec compétence les travaux qui y sont reliés, de les évaluer de manière structurée à l'aide de critères appropriés et de les améliorer. (K5)</p>	<p>1.3.1.1 Les carrossiers-peintres contribuent à la planification des processus de travail et exécutent avec compétence les travaux qui en découlent. Ils évaluent ceux-ci selon les critères du cours et optimisent les processus, là où des améliorations justifiées en résultent. (K5)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.4 Aptitude à gérer les conflits</p>
	<p>1.3.1.2 Les carrossiers-peintres sont capables de décrire leurs activités et la fonction des différents départements comme partie d'un processus pratiquant la division du travail et de reconnaître leur signification pour les postes de travail en amont ou en aval du leur. (K4)</p>	<p>1.3.1.4 Je reconnais mes activités dans leur dépendance par rapport aux postes en amont ou en aval du mien et je décris les interfaces les plus importantes et leur interaction. (K4)</p>	

### 1.3.2 Objectif particulier

Les carrossiers-peintres sont capables de déterminer, sous surveillance, leurs prestations et les coûts qui en découlent ainsi que de calculer les prix à l'aide d'un logiciel standard. Ils sont par ailleurs en mesure de motiver les et les prestations.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.3.2.1 Les carrossiers-peintres expliquent les termes de rentabilité, productivité et efficacité à l'aide d'exemples simples et montrent leur signification dans la direction et le succès d'une entreprise de carrosserie. (K2)</p> <p>1.3.2.2 Les carrossiers-peintres décrivent les fonctions d'un logiciel de calcul des coûts usuel à la branche et montrent, par des exemples, la procédure pour faire le calcul de prestations courantes dans la branche. (K3)</p> <p>1.3.2.3 Les carrossiers-peintres décrivent la structure et le déroulement d'un entretien de conseil avec un client et soumettent des prestations et des coûts motivés et tenant compte des attentes du client. (K3)</p>	<p>1.3.2.1 J'explique les termes rentabilité, productivité et efficacité à l'aide d'exemples simples tirés de mon domaine de travail et d'activités et j'améliore ma manière de travailler, là où c'est possible. (K5)</p> <p>1.3.2.2 Je respecte les temps définis calculés, j'analyse de manière critique les écarts et j'introduis des mesures individuelles pour tenir les temps définis et les coûts. (K5)</p> <p>1.3.2.3 Je connais le logiciel de calcul de coûts de mon entreprise et je peux établir et expliquer moi-même un calcul de prix simple.</p> <p>1.3.2.4 Je suis capable de mener un entretien de conseil simple avec un client et de présenter et de motiver nos prestations et les coûts tout en tenant compte des attentes du client. (K5)</p>		<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.2 Apprentissage tout au long de la vie</p> <p>2.4 Stratégies de l'information et de la communication</p> <p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.4 Aptitude à gérer les conflits</p> <p>3.6 Civilité</p>

**1.3.3 Objectif particulier**

*Les carrossiers-peintres sont capables de planifier, d'exécuter et d'évaluer leurs travaux à l'aide de documents de travail.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.3.3.1 Les carrossiers-peintres décrivent la structure et la fonction d'une documentation de travail. (K2)	1.3.3.1 J'explique la structure et la fonction de la documentation de travail dans mon entreprise d'apprentissage et je montre les particularités spécifiques à l'entreprise. (K2)	1.3.3.1 Les carrossiers-peintres expliquent la structure et la fonction de la documentation de travail et illustrent les particularités spécifiques à la branche et à l'entreprise pour sa tâche dans le CI. (K2)	
1.3.3.2 Les carrossiers-peintres sont en mesure, avant le déroulement de la commande, de calculer les bonnes quantités de matériaux appropriés et de les saisir dans la documentation de travail. (K4)	1.3.3.2 Je suis capable avant le déroulement de la commande de calculer les bonnes quantités de matériaux appropriés, de les commander et de les saisir correctement dans ma documentation de travail. (K4)		2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
1.3.3.3 Les carrossiers-peintres sont capables d'enregistrer, de façon correcte, les matériaux effectivement utilisés et les temps de travail effectués pour une commande de client dans la documentation de travail. (K2)	1.3.3.3 Je suis capable d'enregistrer correctement dans la documentation de travail les matériaux effectivement utilisés et les temps de travail effectués. (K5)		3.1 Autonomie et responsabilité
			2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
			3.2 Apprentissage tout au long de la vie

**1.3.4 Objectif particulier**

*Les carrossiers-peintres sont capables de traiter des demandes simples de clients et d'agir en fonction des attentes de ceux-ci et de la situation.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
	1.3.4.1 Je suis capable de prendre les appels téléphoniques des clients, de donner des renseignements ou de transmettre l'appel au service concerné. Dans les situations difficiles, je me comporte calmement et je prends en compte les besoins du client avec amabilité et pour le bien de l'entreprise. (K5)		3.3 Aptitude à la communication
			3.4 Aptitude à gérer les conflits

<p>1.3.4.1 Les carrossiers-peintres expliquent par des exemples la signification et les règles de civilité axées sur le client et la signification d'un habillement correct ainsi que d'un comportement aimable. (K2)</p>	<p>1.3.4.2 J'explique les règles de civilité axées sur les clients et je montre à l'aide de situations pratiques la signification de vêtements corrects et d'un comportement aimable. Je me comporte suivant ces règles et j'en fais une philosophie personnelle. (K3)</p>	<p>3.3 Aptitude à la communication</p> <p>3.6 Civilité</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

### 1.3.5 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres expliquent l'importance de la qualité des produits et des procédures dans l'entreprise, décrivent les objectifs et les tâches de la gestion de la qualité et les mettent en application dans leur domaine d'activités.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.3.5.1 Les carrossiers-peintres expliquent les caractéristiques de travaux de grande qualité et montrent, à l'aide d'exemples, les aspects – qu'ils motivent – d'une bonne et d'une mauvaise qualité. (K4)</p> <p>1.3.5.2 Les carrossiers-peintres sont capables de reconnaître le processus d'auto-évaluation en tant que point de départ d'une réflexion de qualité globale, d'expliquer leurs propres tâches et le rôle qu'elles jouent dans l'amélioration constante de la qualité et de vivre cette action en permanence. (K2)</p>	<p>1.3.5.1 Je décris les exigences de qualité dans mon entreprise d'apprentissage et je suis capable d'expliquer pourquoi elles sont importantes pour notre entreprise. (K4)</p> <p>1.3.5.2 Je mets en application les exigences d'assurance qualité dans mon domaine de travail de manière autonome. (K3)</p> <p>1.3.5.3 J'évalue mes travaux et leurs résultats de façon critique et j'évite mes propres fautes par un processus permanent d'apprentissage. Je note mes expériences acquises dans ma documentation de travail. (K4)</p>		<p>2.3 Réflexion et action orientées qualité</p> <p>2.3 Réflexion et action orientées qualité</p> <p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.3 Réflexion et action orientées qualité</p> <p>3.7 Résistance physique et psychique</p>

**1.3.6 Objectif particulier**

*Les carrossiers-peintres décrivent l'organisation, les objectifs et l'importance de la documentation de travail et réfléchissent à leur propre travail dans le but de s'améliorer en permanence.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.3.6.1 Les carrossiers-peintres expliquent la structure et les objectifs d'une documentation de travail. (K2)	1.3.6.1 Je documente les types de commandes et les résultats dans ma documentation de travail. (K4)	1.3.6.1 Les carrossiers-peintres documentent toutes leurs commandes, les résultats et ce qu'ils en ont appris dans leur documentation de travail. (K4)	2.5 Stratégies d'apprentissage
1.3.6.2 Les carrossiers-peintres expliquent les avantages d'une documentation de travail détaillée et bien tenue et expliquent sa valeur pour la préparation aux examens. (K2)	1.3.6.2 Je tiens une documentation de travail correcte et propre et je donne à mes supérieurs, s'ils le désirent, des renseignements détaillés sur mes progrès d'apprentissage, sur mon niveau et mes lacunes de connaissances. (K3)	1.3.6.2 Les carrossiers-peintres tiennent une documentation de travail propre et correcte et donnent à leurs supérieurs, si ceux-ci le désirent, des renseignements détaillés sur leurs progrès de formation, leur niveau et lacunes de connaissances. (K3)	2.5 Stratégies d'apprentissage

**1.4 Objectif général: Maîtriser la technologie des matériaux et les mathématiques techniques**

*La technologie des matériaux se développe très rapidement et de manière dynamique, car les constructeurs automobiles, en utilisant de nouveaux matériaux et de nouvelles structures de surface, veulent rendre leurs produits plus légers et plus résistants contre d'éventuels dommages et influences de l'environnement. Les carrossiers-peintres disposent des dernières connaissances sur les technologies de réparation et des peintures. Ils maîtrisent l'emploi des nouveaux matériaux ainsi que des équipements d'exploitation correspondants et les utilisent de façon appropriée pour la réparation et la peinture des véhicules.*

**1.4.1 Objectif particulier**

*Les carrossiers-peintres sont capables d'exécuter de façon correcte et appropriée des calculs mathématiques, des calculs relatifs aux matériaux et à l'énergie et d'utiliser le calcul dans leur domaine d'activités pour exécuter les travaux et résoudre les problèmes.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.4.1.1 Les carrossiers-peintres expliquent les tâches et les problèmes qui peuvent être résolus avec les mathématiques techniques. (K2)			2.5 Stratégies d'apprentissage
1.4.1.2 Les carrossiers-peintres sont capables d'établir seuls des calculs de longueurs, de surfaces et de solides et d'expliquer la formule de calcul. (K3)	1.4.1.1 En citant des exemples simples de mon domaine de travail, je suis capable d'établir seul des calculs de longueurs, de surfaces et de solides et		2.5 Stratégies d'apprentissage

<p>1.4.1.3 Les carrossiers-peintres sont en mesure d'établir seuls des calculs de formules de mélange, de rapports de mélange, de matériaux et d'énergie, et d'expliquer les formules de calcul. (K3)</p>	<p>d'expliquer la formule de calcul à un collaborateur. (K3)</p> <p>1.4.1.2 Je calcule seul des formules de mélange et des rapports de mélange à l'aide d'exemple tirés de la pratique. (K3)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>2.5 Stratégies d'apprentissage</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 1.4.2 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres sont capables de décrire les techniques et les équipements de l'entreprise servant à revêtir les supports et sont à même de les utiliser de façon appropriée et autonome pour exécuter les travaux et résoudre les problèmes qui leur sont confiés.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.4.2.1 Les carrossiers-peintres décrivent les différentes techniques et équipements d'entreprise servant à revêtir les supports et expliquent leurs possibilités d'utilisation. (K2)</p>	<p>1.4.2.1 En donnant des exemples de la pratique, je décris les possibilités et les points forts de différents types de revêtements et je montre leurs caractéristiques. (K3)</p>	<p>1.4.2.1 Les carrossiers-peintres décrivent les possibilités et les avantages de différents types de revêtements et illustrent leurs caractéristiques par des exemples pratiques divers. (K3)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>
<p>1.4.2.2 Les carrossiers-peintres sont capables d'expliquer par des exemples le comportement physique et chimique des principaux types de revêtements et d'en déduire des conséquences pour leur propre travail pratique. (K4)</p>	<p>1.4.2.2 Je suis capable d'expliquer le comportement physique et chimique des principaux types de revêtements dans mon domaine de travail et de montrer avec des exemples de cas divers, les différences et les possibilités d'utilisation. (K2)</p>	<p>1.4.2.2 Les carrossiers-peintres sont capables, par des exemples de la pratique, d'expliquer le comportement physique et chimique des principaux types de matériaux et d'illustrer les différences et les possibilités d'utilisation en citant des cas divers. (K2)</p>	<p>2.5 Stratégies d'apprentissage</p>
<p>1.4.2.3 Les carrossiers-peintres sont capables d'analyser différentes zones de réparation et dommages selon des critères définis, de déterminer et de justifier le succès du revêtement sur différents supports. (K4)</p>	<p>1.4.2.3 Je suis capable d'analyser différentes zones de réparation et dommages selon des critères définis, de déterminer et de justifier le succès du revêtement sur différents supports. (K4)</p>	<p>1.4.2.3 Les carrossiers-peintres sont capables d'analyser différentes zones de réparation et dommages selon des critères définis, de déterminer et de justifier le succès du revêtement sur différents matériaux. (K4)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>
<p>1.4.2.4 Les carrossiers-peintres décrivent les différents matériaux de préparation et sont capables</p>	<p>1.4.2.4 J'utilise correctement les différents matériaux de sous-couches et je suis capable d'employer, se-</p>	<p>1.4.2.4 Les carrossiers-peintres utilisent les différents matériaux de sous-couches correctement et</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>

<p>d'expliquer, selon les domaines d'application, les sous-couches et les apprêts usuels. (K2)</p> <p>1.4.2.5 Les carrossiers-peintres décrivent les différents moyens de mesure et de vérification pour la détermination des quantités de peinture et des épaisseurs de couches. (K2)</p> <p>1.4.2.6 Les carrossiers-peintres sont capables de documenter de façon autonome un cas simple de réparation, de l'analyser, de le résoudre correctement et d'évaluer le résultat. (K4)</p>	<p>lon les domaines d'application, les sous-couches appropriées et les apprêts usuels et d'expliquer mes choix. (K4)</p> <p>1.4.2.5 Dans mon domaine d'activité, j'utilise les différents moyens de mesure et de vérification pour déterminer les quantités de peinture et les épaisseurs des couches selon les prescriptions de mon entreprise d'apprentissage. (K4)</p> <p>1.4.2.6 Je suis capable de documenter seul un cas simple de réparation, de l'analyser, de le résoudre correctement et d'évaluer le résultat. (K4)</p> <p>Je note dans ma documentation de travail ma planification, la mise en œuvre et les étapes du contrôle de qualité et j'en déduis des conclusions pour les travaux suivants. (K5)</p>	<p>sont capables, selon les domaines d'application, d'employer les sous-couches appropriées et les apprêts usuels et de motiver leur choix. (K4)</p> <p>1.4.2.5 Les carrossiers-peintres appliquent, selon les règles de l'art, les différents moyens de mesure et de vérification servant à la détermination des quantités de peinture et des épaisseurs des couches dans les domaines de travail des CI. (K4)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.5 Stratégies d'apprentissage</p> <p>3.2 Apprentissage tout au long de la vie</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**1.5 Objectif général: Maîtriser les techniques de réparation et exécuter des travaux de remise en état**

*Les constructeurs automobiles publient des directives généralement claires concernant les procédures et les moyens de remise en état. Cependant, la réussite d'une réparation exécutée dans les règles de l'art et satisfaisant le client dépend des compétences du professionnel, de son expérience et de son sens des responsabilités. Les carrossiers-peintres disposent de ces compétences pour remettre des véhicules ayant une structure complexe et des revêtements spécifiques dans leur état original ou pour les remettre en état selon les souhaits des clients. Ils exécutent de façon autonome tous les travaux techniques nécessaires sur le véhicule ou d'autres travaux usuels dans la branche, en particulier les travaux de démontage et de remontage relatifs aux systèmes électriques et électroniques. Pour ce faire, ils maîtrisent l'utilisation des techniques des matériaux et de réparation et optimisent la consommation de matériaux.*

**1.5.1 Objectif particulier**

*Les carrossiers-peintres sont capables de décrire la structure et le fonctionnement d'un véhicule et d'expliquer les systèmes et les installations complexes et leurs composants ainsi que leurs interactions.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.5.1.1 Les carrossiers-peintres décrivent l'histoire du métier de la peinture automobile et illustrent par</p>			<p>2.5 Stratégies d'apprentissage</p>

<p>des exemples les développements majeurs et les étapes du développement technologique. (K2)</p> <p>1.5.1.2 Les carrossiers-peintres spécifient les différentes formes de carrosserie et les pièces de carrosserie les plus importantes et illustrent les différences majeures à l'aide d'exemples. (K2)</p> <p>1.5.1.3 Les carrossiers-peintres décrivent la fonction des équipements et systèmes les plus importants, en particulier l'éclairage, l'électricité et l'électronique des véhicules. (K2)</p> <p>1.5.1.4 Les carrossiers-peintres décrivent les tendances actuelles de la technologie et des innovations techniques dans le domaine de la construction des véhicules. (K2)</p>	<p>1.5.1.1 A l'aide d'exemples concrets, je montre les différentes formes de carrosserie et les pièces de carrosserie les plus importantes. (K2)</p> <p>1.5.1.2 Je décris la fonction des principaux équipements et systèmes, en particulier l'éclairage, l'électricité et l'électronique des véhicules. (K2)</p>	<p>1.5.1.1 Les carrossiers-peintres décrivent la fonction des principaux équipements et systèmes, en particulier l'éclairage, l'électricité et l'électronique des véhicules. (K2)</p>	<p>2.5 Stratégies d'apprentissage</p> <p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.2 Apprentissage tout au long de la vie</p> <p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 1.5.2 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres sont capables d'établir et de documenter l'analyse détaillée d'un dommage de peinture simple.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.5.2.1 Les carrossiers-peintres sont capables de décrire différents dommages de peinture et d'expliquer leurs causes. (K2)</p> <p>1.5.2.2 Les carrossiers-peintres sont en mesure de décrire les possibilités de réparation de différents dommages de peinture et les étapes nécessaires à la réparation. (K2)</p>	<p>1.5.2.1 Je suis capable d'analyser différents dommages de peinture sur un véhicule, de les décrire et de présenter leurs causes possibles. (K4)</p> <p>1.5.2.2 Je présente, pour différents dommages de peinture, les possibilités de réparation et je montre les étapes nécessaires à la réparation. (K3)</p>		<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>



**1.5.3 Objectif particulier**

Les carrossiers-peintres sont en mesure de monter et de démonter des pièces de montage simples sur différents types de véhicules en respectant les directives des constructeurs.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.5.3.1 Les carrossiers-peintres sont capables d'analyser les directives des constructeurs pour les différentes pièces de montage et d'expliquer les descriptions de base avec leurs propres mots. (K2)	1.5.3.1 Je suis en mesure d'analyser les directives et descriptifs de notre constructeur et de notre entreprise ainsi que de décrire de façon correcte le fonctionnement des éléments et systèmes importants. (K3)		2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
1.5.3.2 Les carrossiers-peintres décrivent les outils, la procédure et les différentes étapes du remontage et du montage des principaux éléments. (K2)	1.5.3.2 Je suis capable de démonter et de remonter soigneusement les principaux éléments et pièces de montage en respectant les directives du constructeur. Pour cela, j'utilise les outils appropriés, je travaille avec soin et je prends en compte les particularités spécifiques à chaque véhicule. (K3)	1.5.3.1 Les carrossiers-peintres décrivent les outils, la procédure et les différentes étapes du démontage et du montage des principaux éléments. Ils les appliquent exactement en se servant de tâches typiques. (K3)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
1.5.3.3 Les carrossiers-peintres décrivent les dépendances critiques entre les pièces de montage et l'électronique d'un véhicule. Ils établissent une check-list de procédure de démontage et montage et montrent des règles et astuces importantes. (K3)	1.5.3.3 Lors du démontage et montage d'éléments et de systèmes, je décris la relation avec l'électronique. J'observe les dépendances critiques entre les différentes pièces et je les traite avec soin et consciencieusement. (K3)	1.5.3.2 Les carrossiers-peintres décrivent les dépendances critiques entre les pièces de montage et l'électronique d'un véhicule. Ils établissent une check-list de procédure de démontage et montage et montrent des règles et astuces importantes. (K5)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus

**1.5.4 Objectif particulier**

Les carrossiers-peintres maîtrisent les différents travaux de formage et décrivent les outils, les machines et les moyens auxiliaires ainsi que leur utilisation appropriée.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.5.4.1 Les carrossiers-peintres décrivent le fonctionnement et les possibilités d'utilisation des différents outils servant au procédé de formage. (K2)	1.5.4.1 Je suis capable de décrire les dommages qui peuvent être réparés avec les procédés usuels de formage. (K2)	1.5.4.1 Les carrossiers-peintres décrivent le fonctionnement et les possibilités d'utilisation des différents outils servant au procédé de formage. (K2)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Chaque apprenti a droit à une version originale.

1.5.4.2

J'applique les méthodes simples de formage de façon soigneuse et autonome. Pour cela, j'analyse avec soin le dommage et je choisis après mûre réflexion la technique de planage ou de retrait. (K5)

1.5.4.2

Les carrossiers-peintres appliquent, de façon autonome, les méthodes et outils de formage sur des dommages simples. (K3)

2.6

Techniques de créativité

### 1.5.5 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres connaissent les supports de revêtements les plus importants et décrivent l'utilisation des matériaux de préparation.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.5.5.1 Les carrossiers-peintres expliquent la structure, la nature et les possibilités d'utilisation des matériaux de préparation de mise en peinture courants (sous-couches, mastic, filler). Ils sont capables de décrire la mise en peinture correcte en citant les étapes justes. (K3)	1.5.5.1 Je décris la structure, la nature et les possibilités d'utilisation des matériaux de préparation de mise en peinture courants (sous-couches, mastic, filler). Je suis capable d'exécuter la préparation de façon correcte avec les étapes justes et de les décrire dans la documentation de travail à l'aide d'une check-list. (K3)	1.5.5.1 Les carrossiers-peintres expliquent la structure, la nature et les possibilités d'utilisation des matériaux courants de préparation (couches de fond, mastic, filler). Ils sont capables de procéder à la préparation de la mise en peinture de façon correcte en utilisant les étapes justes. (K3)	2.4 Stratégies de l'information et de la communication  3.1 Autonomie et responsabilité
1.5.5.2 Les carrossiers-peintres sont capables de déterminer les matériaux appropriés de mise en peinture et les peintures de finition en fonction des différents supports et de les justifier. (K5)	1.5.5.2 Je suis capable de déterminer par moi-même les matériaux appropriés de mise en peinture et les peintures de finition en fonction des différents supports et de les expliquer. Je mets en œuvre consciencieusement les étapes nécessaires à l'application du revêtement tout en tenant compte de la qualité. (K5)	1.5.5.2 Les carrossiers-peintres sont capables de déterminer les matériaux appropriés de mise en peinture et les peintures de finition en fonction des différents subjectiles et de les justifier. Ils mettent en œuvre consciencieusement les étapes nécessaires à l'application du revêtement tout en tenant compte de la qualité. (K3)	2.4 Stratégies de l'information et de la communication

### 1.5.6 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres maîtrisent les travaux de ponçage, de nettoyage et de marouflage et utilisent les matériaux, les outils et les machines appropriés de façon efficace et à bon escient.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.5.6.1 Les carrossiers-peintres expliquent la structure et le fonctionnement des matériaux de travail qui	1.5.6.1 Je décris la structure et le fonctionnement des matériaux de travail, des outils et des machines	1.5.6.1 Les carrossiers-peintres décrivent la structure et le fonctionnement des matériaux de travail, des	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus

Chaque apprenti a droit à une version originale.

<p>sont utilisés pour les processus du travail de ponçage, nettoyage et marouflage. (K2)</p>	<p>qui sont utilisés pour le processus du travail de ponçage, nettoyage et marouflage. (K3)</p> <p>1.5.6.2 Je mets en œuvre, de façon efficace, fonctionnelle et autonome, la procédure et les étapes du travail de ponçage, nettoyage et marouflage. (K3)</p> <p>1.5.6.3 Je nettoie les outils et les machines consciencieusement et je contribue ainsi au maintien de leur valeur. (K3)</p>	<p>outils et des machines qui sont utilisés pour le processus du travail de ponçage, nettoyage et marouflage. (K3)</p> <p>1.5.6.2 Les carrossiers-peintres expliquent la procédure et les étapes du travail de ponçage, nettoyage et marouflage et appliquent celles-ci, de façon autonome et fonctionnelle, pour des travaux et problèmes typiques. (K3)</p> <p>1.5.6.3 Les carrossiers-peintres nettoient les outils et les machines de manière consciencieuse et maintiennent ainsi leur valeur. (K3)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.1 Autonomie et responsabilité</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 1.6 Objectif général: Maîtriser les techniques d'application

*Les influences mécaniques et de l'environnement sollicitent de plus en plus les peintures automobiles, qui doivent être durables, esthétiques et faciles à entretenir. Les nouveaux systèmes de peinture tiennent compte de ces exigences. Les carrossiers-peintres maîtrisent les procédés d'application en tenant compte de leurs propriétés et des attentes des clients et évitent les applications de peintures imparfaites. De plus, ils sont capables, en utilisant des feuilles autocollantes de grande qualité, d'améliorer la publicité et l'efficacité publicitaire des véhicules d'entreprises. Ils créent ainsi durablement un avantage pour le client.*

#### 1.6.1 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres sont capables d'utiliser, de façon appropriée et à moindre coût, les appareils nécessaires et les types de peintures sur les véhicules et autres objets.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.6.1.1 Les carrossiers-peintres décrivent les propriétés, différences et les fonctions des revêtements de base, intermédiaires et de finition et illustrent leurs interactions. (K2)</p>	<p>1.6.1.1 Je suis capable d'appliquer correctement des sous-couches, des couches intermédiaires et finales, d'analyser de manière critique mon travail et d'éviter les erreurs. (K4)</p>	<p>1.6.1.1 Les carrossiers-peintres sont capables, à l'aide d'exemples pratiques, d'appliquer correctement des sous-couches, des couches intermédiaires et finales, d'analyser de façon critique leur travail et d'éviter les erreurs. (K4)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>3.1 Autonomie et responsabilité</p>
<p>1.6.1.2 Les carrossiers-peintres expliquent les caractéristiques des différents produits couvrants et illustrent leurs possibilités d'utilisation. (K2)</p>	<p>1.6.1.2 Je montre les domaines d'utilisation et les applications des différents produits couvrants et vernis et je motive leur emploi correct. (K3)</p>	<p>1.6.1.2 Les carrossiers-peintres illustrent les domaines d'utilisation et les applications des différents produits couvrants et vernis à l'aide de cas divers ti-</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>

<p>1.6.1.3 Les carrossiers-peintres décrivent les appareils et les équipements qui sont utilisés pour les différentes méthodes d'application et comprennent leur maniement et entretien. (K2)</p>	<p>1.6.1.3 J'utilise de façon efficace et fonctionnelle les appareils et équipements pour les différentes méthodes d'application. J'en prends soin et je les nettoie soigneusement. (K3)</p>	<p>rés de la pratique et motivent leur emploi correct. (K4)</p> <p>1.6.1.3 Les carrossiers-peintres se servent de façon efficace et fonctionnelle des appareils et équipements pour les différentes méthodes d'application. Ils en prennent soin et les nettoient soigneusement. (K3)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

### 1.6.2 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres décrivent les types et les possibilités d'utilisation des feuilles autocollantes et les emploient en fonction des désirs des clients ou de leurs propres idées.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.6.2.1 Les carrossiers-peintres expliquent les formes et les possibilités d'utilisation des feuilles autocollantes, illustrent leurs avantages pour les clients et s'exercent à des simulations d'entretien. (K2)</p>	<p>1.6.2.1 Je montre, à l'aide d'exemples concrets, des formes adaptées et des possibilités d'utilisation de feuilles autocollantes et je conseille les clients sur demande. (K5)</p>	<p>1.6.2.1 Les carrossiers-peintres illustrent, à l'aide d'exemples concrets et pratiques, les formes adaptées et les possibilités d'utilisation des feuilles autocollantes. (K5)</p>	<p>2.6 Techniques de créativité</p> <p>3.3 Aptitude à la communication</p>
<p>1.6.2.2 Les carrossiers-peintres sont capables de concevoir et fixer diverses feuilles autocollantes avec les appareils et équipements appropriés, de manière fonctionnelle et adaptée aux besoins de l'interlocuteur. (K3)</p>	<p>1.6.2.2 Je suis capable de fixer diverses feuilles autocollantes avec les appareils et équipements appropriés de manière fonctionnelle et adaptée aux besoins de l'interlocuteur. (K3)</p>	<p>1.6.2.2 Les carrossiers-peintres sont capables de fixer diverses feuilles autocollantes avec les appareils et équipements appropriés, de manière fonctionnelle et adaptée aux besoins de l'interlocuteur. (K3)</p>	<p>2.6 Techniques de créativité</p>
<p>1.6.2.3 Les carrossiers-peintres décrivent les différents types de feuilles autocollantes et comprennent les diverses méthodes d'application. (K2)</p>			

### 1.7 Objectif général: Utiliser les formes et les couleurs en décoration

Le choix des bonnes couleurs pour les véhicules et l'harmonisation avec le type de véhicules sont des priorités pour de nombreux clients, voire même un critère esthétique indispensable. Les carrossiers-peintres maîtrisent les techniques et les connaissances servant à donner une forme décorative et à déterminer la bonne teinte. Ils sont capables de reconnaître les désirs des clients, de les conseiller et de réaliser leurs souhaits.

#### 1.7.1 Objectif particulier

Les carrossiers-peintres décrivent l'importance de la théorie des couleurs et sont capables de créer, de manière fonctionnelle et esthétique, des couleurs et des éléments de décoration en tenant compte des besoins des clients.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.7.1.1 Les carrossiers-peintres décrivent les principales lois d'optique. (K2)			2.5 Stratégies d'apprentissage
1.7.1.2 Les carrossiers-peintres font correspondre les couleurs et les gammes de couleurs entre elles de manière harmonieuse et en respectant la théorie des couleurs. (K4)			2.5 Stratégies d'apprentissage
1.7.1.3 Les carrossiers-peintres créent à l'aide de règles géométriques les polices de caractères et de logos courants et reportent ceux-ci sur les supports appropriés. (K3)	1.7.1.1 Pour la création de surfaces, j'utilise des logos prédéfinis et des modèles de textes prêts à l'emploi et je les reporte sur des supports appropriés. (K3)	1.7.1.1 Pour la création de surfaces, les carrossiers-peintres utilisent des polices de caractères courantes et des modèles de textes prêts à l'emploi pour les reporter sur des supports appropriés. (K3)	2.5 Stratégies d'apprentissage

#### 1.7.2 Objectif particulier

Les carrossiers-peintres maîtrisent les techniques de détermination des teintes, les instruments de mélange des teintes et le travail de décoration.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.7.2.1 Les carrossiers-peintres sont capables de déterminer des teintes et des nuances d'après des formules et des données constructeurs, de mélanger les couleurs et de les nuancer. Ils sont ca-	1.7.2.1 Je suis capable de déterminer des teintes et des nuances d'après des formules et des données constructeurs, de mélanger des couleurs et, sous surveillance, de nuancer. Je suis capable	1.7.2.1 Les carrossiers-peintres sont capables de déterminer des teintes et des nuances d'après des formules et des données constructeurs, de mélanger les couleurs et de les nuancer. Ils sont ca-	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

<p>pables d'évaluer eux-mêmes les erreurs possibles, de les expliquer et de les éliminer. (K6)</p> <p>1.7.2.2 Les carrossiers-peintres exécutent des travaux simples de décoration, de façon autonome et en respectant les principes de la théorie des couleurs et de formage. (K3)</p> <p>1.7.2.3 Les carrossiers-peintres sont en mesure de planifier l'apposition des filets, lettres et motifs décoratifs sur des objets prédéfinis à l'aide de la technique de travail juste. (K3)</p>	<p>d'évaluer seul des erreurs possibles, de les expliquer et de les éliminer. (K6)</p> <p>1.7.2.2 J'exécute, sous surveillance et en me conformant aux principes de la théorie des couleurs et de formage, des travaux simples de décoration. (K3)</p> <p>1.7.2.3 Je peux apposer des filets, lettres et motifs décoratifs sur des objets prédéfinis à l'aide de la bonne technique de travail et avec le soin nécessaire. (K3)</p>	<p>pables d'évaluer eux-mêmes les erreurs possibles, de les expliquer et de les éliminer. (K6)</p> <p>1.7.2.2 Les carrossiers-peintres exécutent des travaux simples de décoration, de façon autonome et en respectant les principes de la théorie des couleurs et de formage. (K3)</p> <p>1.7.2.3 Les carrossiers-peintres sont en mesure d'apposer des filets, lettres et motifs décoratifs sur des objets prédéfinis à l'aide de la bonne technique de travail et avec le soin nécessaire. (K3)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 1.8 Objectif général: Exécuter les travaux de finition

*Les clients sont satisfaits si tous les travaux ont été exécutés de manière professionnelle, avec soin et selon leurs souhaits. Les carrossiers-peintres sont conscients que le client désire reprendre son véhicule dans un état final impeccable. C'est pourquoi ils exécutent le contrôle final et tous les travaux de finition consciencieusement, décèlent d'autres éventuels défauts et restituent le véhicule avec une liste des travaux effectués dans le but de satisfaire pleinement le client.*

#### 1.8.1 Objectif particulier

*Les carrossiers-peintres effectuent des contrôles ultérieurs des travaux et réparations exécutés et assurent une restitution du véhicule propre et sans défaut.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.8.1.1 Les carrossiers-peintres sont capables de décrire et d'expliquer les produits et les techniques de nettoyage et d'entretien de la peinture ainsi que leur utilisation. (K2)</p>	<p>1.8.1.1 Je contrôle systématiquement tous les travaux de réparation en m'aidant d'une check-list et j'effectue des contrôles ultérieurs. J'exécute immédiatement les travaux de retouche. (K5)</p> <p>1.8.1.2 Avant de restituer le véhicule, je le nettoie à l'intérieur et à l'extérieur et je soigne la peinture pour assurer la durabilité des travaux effectués. (K4)</p>	<p>1.8.1.1 Les carrossiers-peintres établissent eux-mêmes une check-list individuelle leur permettant d'exécuter de façon autonome et efficace le contrôle final. (K5)</p> <p>1.8.1.2 Les carrossiers-peintres utilisent les produits et les techniques de nettoyage et d'entretien de la peinture de façon correcte et autonome. (K3)</p>	<p>2.3 Réflexion et action orientées qualité</p> <p>2.3 Réflexion et action orientées qualité</p>

**1.8.2 Objectif particulier**

*Les carrossiers-peintres rendent, en accord avec leur supérieur hiérarchique, le véhicule au client, si possible eux-mêmes ou informent leur supérieur hiérarchique, et présentent les travaux et les prestations effectués, en détail et de manière compréhensible pour le client.*

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.8.2.1 Les carrossiers-peintres illustrent à l'aide d'un jeu de rôles la manière aimable et correcte d'informer un client des travaux et prestations effectués. (K3)</p>	<p>1.8.2.1 En cas d'absence et en accord avec le supérieur hiérarchique, je restitue si possible moi-même le véhicule au client, je lui montre et lui explique les travaux effectués et je prends position, aimablement et avec sérieux, s'il a des questions. Sinon, j'informe mon supérieur des travaux effectués et des incidents particuliers. (K4)</p> <p>1.8.2.2 Je prends congé du client de façon aimable et prévenante. (K4)</p>		<p>3.3 Aptitude à la communication</p> <p>3.4 Aptitude à gérer les conflits</p> <p>3.6 Civilité</p> <p>3.6 Civilité</p>

## 2 Compétences méthodologiques

### 2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Pour accomplir les tâches professionnelles et personnelles, les techniciens en carrosserie utilisent des méthodes et des instruments qui leur permettent de travailler de manière ordonnée, de fixer les priorités, de différencier les activités liées aux clients de celles qui ne le sont pas, de mettre en œuvre des processus d'une manière systématique et rationnelle et d'assurer la sécurité au travail. Les techniciens en carrosserie planifient les étapes de leur travail et les évaluent régulièrement, agissent d'une manière ciblée et efficace.

### 2.2 Approche systémique et action axée sur les processus

Il n'est pas possible de dissocier les processus économiques, comme s'il s'agissait d'éléments sans lien les uns avec les autres. Les techniciens en carrosserie utilisent des méthodes leur permettant de saisir la corrélation entre leurs activités et celles liées à l'entreprise et de tenir compte des tâches en amont et en aval. Ils sont conscients de l'influence de leur travail sur leurs collègues et sur le succès de l'entreprise.

### 2.3 Approche et action axées sur la qualité

Les concepts en matière d'assurance qualité sont essentiels pour le succès de l'entreprise. Les professionnels des métiers de la carrosserie sont conscients de l'importance de l'assurance qualité. Ils en saisissent les concepts et les appliquent dans la pratique.

### 2.4 Stratégies d'information et de communication

Le recours aux technologies modernes de l'information et de la communication dans les métiers de la carrosserie ira croissant. Les techniciens en carrosserie en sont bien conscients et cherchent à optimiser le flux d'informations au sein de l'entreprise et à promouvoir l'emploi de nouveaux moyens d'information et de communication. Ils se procurent eux-mêmes les informations et les utilisent dans l'intérêt des clients et de l'entreprise.

### 2.5 Stratégies d'apprentissage

Il existe diverses stratégies pour accroître l'efficacité de l'apprentissage et encourager la formation tout au long de la vie. Les techniques d'apprentissage diffèrent d'un individu à l'autre. Les carrossiers-peintres connaissent la technique qui leur convient le mieux et l'adaptent aux différentes tâches à accomplir, ce qui augmente leur motivation à apprendre et, partant, leur réussite et leur satisfaction au travail. Ils acquièrent ainsi la capacité de se former la vie durant.

### 2.6 Techniques de créativité

L'ouverture face à la nouveauté ainsi qu'aux procédés novateurs est une compétence importante pour les carrossiers-peintres. Pour cette raison, ils sont capables d'aborder les problèmes en écartant les idées reçues et ils font preuve d'un esprit créatif dans la recherche de solutions innovantes. Les carrossiers-peintres sont attentifs et réceptifs aux nouvelles tendances dans les métiers de la carrosserie.

### 2.7 Comportement écologique

Un comportement écologique, comme p.ex. l'élimination adéquate des débris et des déchets spéciaux ou l'utilisation économique et consciencieuse des matériaux de l'entreprise, ne peut plus être dissocié du travail quotidien. Les carrossiers-peintres sont disposés à appliquer consciencieusement les mesures de protection de l'environnement décidées par l'entreprise et ils sont capables d'identifier les potentiels d'amélioration.

## 3 Compétences sociales et personnelles

### 3.1 Autonomie et responsabilité

Les carrossiers-peintres assument la co-responsabilité des processus d'exploitation. Ils sont prêts à assumer des décisions et à agir de manière responsable.

### 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

Dans le domaine de la carrosserie, le changement est omniprésent. La capacité de s'adapter à l'évolution des besoins et des conditions est indispensable. Les carrossiers-peintres ont conscience de cette nécessité et ils sont prêts à acquérir en permanence les nouvelles connaissances et aptitudes requises. Ils font preuve d'ouverture face à la nouveauté, mettent à profit leur esprit créatif dans les changements et valorisent leur employabilité et leur personnalité.

### 3.3 Aptitude à la communication

Une communication adéquate et adaptée à l'interlocuteur est au cœur de toutes les activités des métiers de la carrosserie. Les carrossiers-peintres se distinguent par leur ouverture d'esprit et par leur spontanéité. Ils sont ouverts à la discussion, comprennent les règles de la communication verbale et non-verbale et les appliquent.

### 3.4 Aptitude à gérer les conflits

Dans le domaine de la carrosserie, où de nombreuses personnes qui ne partagent pas nécessairement les mêmes vues et opinions sont appelées à collaborer, les situations conflictuelles ne sont pas rares. Les carrossiers-peintres en sont conscients et ils réagissent calmement et de manière réfléchie dans des situations de ce genre. Ils acceptent la confrontation ainsi que d'autres points de vue, discutent de manière objective et recherchent des solutions constructives.

### 3.5 Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles et personnelles peuvent être exécutées individuellement ou en groupe. On examinera au cas par cas s'il convient de résoudre le problème de manière individuelle ou dans le cadre d'un groupe. Les carrossiers-peintres sont capables de travailler en équipe. Ils connaissent les règles qui régissent le travail en équipe et possèdent l'expérience requise.

### 3.6 Civilité

Dans le cadre de leurs activités, les carrossiers-peintres entretiennent des contacts variant en fonction de leurs interlocuteurs. Ceux-ci ont tous une certaine attente à leur égard, en ce qui concerne notamment le comportement et la civilité. Les carrossiers-peintres sont capables d'adapter leur langage et leur comportement en fonction de la situation et des besoins du moment, ils sont ponctuels, ordonnés et fiables.

### 3.7 Résistance physique et psychique

Les diverses tâches à assumer dans le domaine de la carrosserie exigent des efforts physiques et psychiques. Les carrossiers-peintres sont capables de gérer des charges de travail importantes et des situations de stress; ils savent garder leur calme et accomplir leur tâche sereinement. Ils gardent le contrôle de la situation dans des contextes critiques.



## B) TABLEAU DES LEÇONS À L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

La répartition des leçons pendant l'année d'apprentissage est faite selon les usances régionales et par principe en entente avec les autorités responsables et les prestataires en pratique professionnelle. Les objectifs évaluateurs de la formation scolaire sont contenus dans le catalogue des objectifs évaluateurs.

Domaines	Années d'apprentissage				Total de leçons
	1	2	3	4	
<b>Connaissances professionnelles</b> - Mathématiques techniques - Technologie - Connaissances techniques - Formes et couleurs					720
<b>Domaine ouvert Connaissances professionnelles</b>					80
<b>Enseignement de culture générale</b>	120	120	120	120	480
<b>Gymnastique et sport</b>	40	40	40	40	160
<b>Total</b>					<b>1440</b>

La gymnastique et le sport sont réglés par l'Article 16 Alinéa 1 de l'Ordonnance du 14 juin 1976<sup>1</sup> sur l'enseignement de la gymnastique et du sport dans les Écoles professionnelles.

## C) ORGANISATION, RÉPARTITION ET DURÉE DES COURS INTERENTREPRISES

### Art. 1 Objet

<sup>1</sup> Les Cours interentreprises (CI) complètent la formation de la pratique professionnelle et de la formation scolaire.

<sup>2</sup> La participation aux cours est obligatoire pour toutes les personnes en formation.

### Art. 2 Responsables

Les responsables des cours sont l'Union Suisse des Carrossiers (USIC) et Fédération des Carrossiers Romands (FCR).

### Art. 3 Organes

Les organes des cours sont:

- la Commission de surveillance;
- les Commissions de cours.

### Art. 4 Organisation de la Commission de surveillance

<sup>1</sup> Les cours ont lieu sous la surveillance d'une commission composée de 5 membres. L'USIC et la Fédération des Carrossiers Romands FCR sont représentés paritairement.

<sup>2</sup> L'USIC élit le président. Les autres membres de la Commission de surveillance sont désignés par l'USIC et la FCR. Les membres sont élus pour une durée de 4 ans. Ils sont rééligibles.

<sup>3</sup> La Commission de surveillance atteint le quorum si au moins deux tiers de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité des voix, c'est celle du président ou de la présidente qui est prépondérante.

<sup>5</sup> Un procès-verbal des délibérations de la Commission de surveillance est rédigé.

<sup>6</sup> La direction de la Commission de surveillance est assurée par le secrétariat de l'USIC.

### Art. 5 Tâches de la Commission de surveillance

La Commission de surveillance veille à la réalisation uniforme des cours d'introduction, elle s'acquitte en particulier des tâches suivantes:

- elle élabore pour les cours un programme-cadre sur la base du plan de formation;
- elle édicte des directives sur l'organisation et la mise en œuvre des cours;
- elle édicte des directives pour l'équipement des salles de cours;
- elle coordonne et surveille l'activité des cours;
- elle organise le perfectionnement des instructeurs;
- elle élabore un rapport à l'intention du Comité central de l'USIC et de la FCR.

### Art. 6 Organisation des Commissions des cours

<sup>1</sup> Les cours ont lieu sous la direction d'une Commission des cours composée d'au moins 5 membres. Cette Commission des cours est nommée par les organismes responsables.

<sup>2</sup> Les membres sont nommés par l'Assemblée générale des sections USIC, respectivement FCR. Les membres sont rééligibles. En outre, la Commission des cours se constitue elle-même.

<sup>3</sup> La Commission des cours est convoquée aussi souvent que les affaires l'exigent.

<sup>4</sup> La Commission des cours atteint le quorum si deux tiers moins de ses membres sont présents. Les décisions sont

prises à la majorité des voix des personnes présentes. En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante.

<sup>5</sup> Un procès-verbal des délibérations de la Commission des cours est rédigé.

#### Art. 7 Tâches de la Commission des cours

La Commission des cours veille à la mise en œuvre des cours. Elle s'acquitte en particulier des tâches suivantes:

- a. elle élabore le programme des cours et les emplois du temps sur la base du programme-cadre établi par la Commission de surveillance;
- b. elle établit devis et décomptes;
- c. elle nomme les instructeurs et choisit les locaux de cours;
- d. elle prépare les installations;
- e. elle fixe les dates et les horaires des cours, s'occupe de leur publication et la convocation des participants;
- f. elle surveille l'activité de formation et veille à l'atteinte des objectifs des cours;
- g. elle veille à la collaboration avec l'école professionnelle et les entreprises;
- h. elle s'occupe, si nécessaire, du repas et du logis;
- i. elle fait des rapports de cours à l'intention de la Commission de surveillance et des cantons participants;
- k. elle encourage et soutient la formation continue des instructeurs.

#### Art. 8 Convocation

La Commission des cours convoque les personnes en formation en collaboration avec les autorités cantonales. Pour cela, elle établit des convocations personnelles qu'elle transmet aux entreprises d'apprentissage.

#### Art. 9 Durée

Pour les carrossiers-peintres, les cours durent:

- pendant la 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage:  
16 jours de 8 heures
- pendant la 2<sup>ème</sup> année d'apprentissage:  
16 jours de 8 heures
- pendant la 3<sup>ème</sup> année d'apprentissage:  
8 à 12 jours de 8 heures
- pendant la 4<sup>ème</sup> année d'apprentissage:  
8 à 12 jours de 8 heures

Le volume et les exigences des travaux sont déterminés par les objectifs évaluateurs des cours interentreprises.

## D) PROCÉDURE DE QUALIFICATION

### 1 Organisation

<sup>1</sup> La procédure de qualification est exécutée dans l'entreprise d'apprentissage, dans une autre entreprise adéquate ou dans une école professionnelle. Un poste de travail et les équipements nécessaires en parfait état doivent être mis à disposition de la personne en formation.

<sup>2</sup> Si la procédure de qualification est réalisée dans l'entreprise d'apprentissage, celle-ci s'engage à mettre à disposition de la personne en formation les appareils et équipements nécessaires à la réalisation dans leur totalité et sans interruption.

### 2 Appréciation des prestations

<sup>1</sup> Les prestations fournies lors de la procédure de qualification finale sont sanctionnées par des notes allant de 6 à 1. Les demi-notes sont admises.

<sup>2</sup> Les notes des domaines de qualification correspondent à la moyenne des notes attribuées à chacun des points d'appréciation; elles sont arrondies à la première décimale.

<sup>3</sup> Dans le relevé des notes figurent la note globale et les notes des domaines de qualification.

<sup>4</sup> Echelle des notes

Notes	Caractéristique de la prestation
6	Très bon
5	Bon
4	Suffisant
3	Faible
2	Très faible
1	Inutilisable

### 3 Appréciation des positions

Les domaines de qualification sont évalués pour les carrossiers-peintres d'après les positions suivantes:

#### Travaux pratiques

- Pos. 1 Mise en peinture
- Pos. 2 Revêtement final
- Pos. 3 Mélange et nuance des teintes
- Pos. 4 Travaux de décoration, formage, démontage et remontage simples
- Pos. 5 Travaux de finition simples

#### Connaissances professionnelles

- Pos. 1 Mathématiques techniques/Calcul professionnel
- Pos. 2 Technologie
- Pos. 3 Connaissances techniques
- Pos. 4 Formes et couleurs

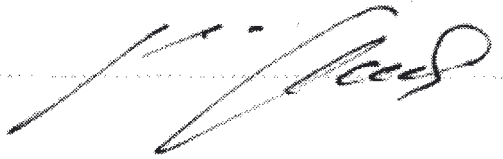
## E) RATIFICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Zofingen, .....

Président central USIC

Directeur USIC




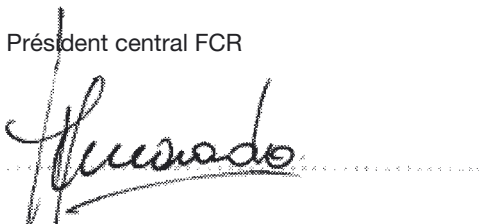
B.W. Claus

F. Pohl

La Chaux-de-Fonds, .....

Président central FCR

Directeur FCR



T. Maradan

J.-L. Zosso

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie selon l'Article 10, Alinéa 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale des techniciens en carrosserie du 31 mars 2005.

Berne,

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE  
Le Directeur

## Annexe:

Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale avec indication des titres et de leur source du 31 mars 2005.

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale du .....	- Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, www.bbl.admin.ch (Publications et imprimés) - Offices/services cantonaux compétents pour la formation professionnelle
Plan de formation	USIC/FCR
Documentation d'études comprenant: • Guide de la documentation d'études	USIC/FCR
Répertoire des équipements minimaux	USIC/FCR
Programmes de cours • Entreprise (Cours modèle) • École professionnelle • Cours interentreprises	USIC/FCR
Rapport de formation	USIC/FCR
Guide de la procédure de qualification • Formulaire de notation • Rapport d'examen	USIC/FCR
Feuilles modèles	USIC/FCR
Taxinomie et signification K1 - 6	USIC/FCR